



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/13

Reçu en Préfecture le : 30/04/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 29 avril 2013**  
**D-2013/227**

***Aujourd'hui 29 avril 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Mariette LABORDE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES, Monsieur Patrick PAPADATO

## **Soutien de la Ville de Bordeaux aux associations. Attribution de subventions. Décision. Autorisation.**

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement économique, la Ville de Bordeaux soutient les associations de son territoire, porteuses d'innovation, de créativité, de soutien à la création d'entreprises et d'emplois.

La Ville est sollicitée cette année par les associations ADEISO, Drôles d'entrepreneurEs et ecom33 pour un soutien financier.

Ce soutien suppose la présentation d'actions d'animation, de promotion, de développements collaboratifs.

Ces associations et leurs actions vous sont présentées ci-après :

### **- ADEISO**

L'association ADEISO (Association pour le Développement de l'Electronique et de l'Informatique dans le Sud Ouest) représente aujourd'hui un acteur important du paysage de l'innovation et de l'industrie en Aquitaine et à Bordeaux.

L'association regroupe 160 professionnels dans les filières de l'électronique, de l'informatique et mène des actions d'animation, de coordination, et de rayonnement bénéfique à ses membres et aux territoires. Elles coïncident, par leur philosophie, avec les orientations de la Ville en faveur du développement de la filière numérique et de la recherche de gain économique tels que :

- l'accompagnement des entreprises dans leur développement,
- la valorisation des activités entrepreneuriales innovantes du secteur,
- la remontée des besoins et projets des entreprises auprès des pouvoirs-publics/ collectivités pour l'orientation des fonds de financement et/ou le lancement d'appels à projet.

Ces actions devraient bénéficier à plus de 200 acteurs économiques, dont une bonne partie est localisée à Bordeaux ou entretiennent des liens économiques étroits avec le territoire de la ville.

### **- Drôles d'EntrepreneurEs**

Créé fin 2010 par trois entrepreneures bordelaises, le Club Drôles d'EntrepreneurEs rassemble aujourd'hui sur son réseau privé plus de 500 femmes chefs d'entreprise en Gironde, dont près de 200 adhérentes actives.

Le Club a pour objectif le développement de réseau de ses membres, la promotion de l'entrepreneuriat au féminin et le partage d'expériences et de services entre adhérentes.

Ainsi son plan d'action vise à favoriser les échanges et le développement des synergies notamment au travers du développement des réseaux professionnels (Organisation de réunions réseau, présentation des activités des adhérentes..), de la promotion de l'entrepreneuriat féminin (marrainage et tutorat des jeunes entreprises, soutien à la création d'entreprise par les femmes) ou encore les échanges de services avec des ateliers et formations professionnelles dédiées à la gestion et au développement de l'entreprise proposés par les adhérentes formatrices.

- **Ecom33**

L'association Ecom33 travaille à la promotion des méthodes et des outils fournis par Internet au profit du développement d'activités de e-commerce.

Cette association s'est distinguée par un dynamisme sur le sujet qui fait aujourd'hui de Bordeaux et de la Gironde un des deux pôles principaux de développement du e-commerce en France.

L'association mène un travail de prime sensibilisation, de communication, mais aussi d'approfondissement au moyen de multiples conférences et événements organisés en liaison avec les acteurs économiques et prestataires clés du domaine.

Elle contribue à ouvrir à de nombreux commerçants disposant d'une activité en boutique, mais aussi à de nouveaux entrants sur l'ensemble dans un projet d'entreprise, de bénéficier d'une expérience accumulée par ses membres, pour toucher de nouveau bassin de clientèle, étendre leur zone de chalandise, et pénétrer des marchés jusque-là inaccessibles, au moyen d'Internet et d'une ingénierie logistique adaptée.

Ecom33 rejoint donc, par son action, la volonté de la Ville de Bordeaux d'explorer les potentialités du numérique pour susciter une croissance économique locale plus forte, au profit des entrepreneurs et des acteurs de notre région.

Le montant des subventions s'élèvera à 5 000 € pour chacune des associations.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

- ADEISO	-	5 000 €
- Drôles d'EntrepreneurEs	-	5 000 €
- Ecom33	-	5 000 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 90 – nature 6574).

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Josy REIFFERS**